



Un courant fort

Sainte-Croix

L'Avis Municipal

AOÛT 2025 - N° 356



Mot du maire

RÉTABLIR LES FAITS ET LA VÉRITÉ

À lire en page 3

LE JOURNAL DES GENS DE SAINTE-CROIX

LE MOT DU MAIRE.....3	BABILLARD.....8	LOISIRS.....13
LE CONSEIL EN BREF.....6	ÉLECTIONS 2025.....10	EMPLOIS.....15
VENTES DE GARAGE.....7	BIBLIOTHÈQUE.....12	FESTIVAL DES CHAMPIGNONS.....16

DATE DE TOMBÉE POUR L'ÉDITION DU MOIS DE SEPTEMBRE : 29 AOÛT



EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN BRIS D'AQUEDUC ET/OU D'ÉGOUT

418 926-3494 **POSTE 2**

POUR JOINDRE L'EMPLOYÉ DE GARDE DU SERVICE DES
TRAVAUX PUBLICS EN DEHORS DES HEURES
D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Municipalité de Sainte-Croix

6310, rue Principale, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0 | info@saintecroix.ca

Lundi au jeudi : **8 h 30 à 12 h** et **13 h à 16 h 30**

Vendredi : **8 h 30 à 12 h**

ADMINISTRATION - 418 926-3494

Directeur général : Francis Matte | poste 101 - francis.matte@saintecroix.ca

Directrice générale adjointe : Christiane Couture | poste 102 - christiane.couture@saintecroix.ca

Directeur des travaux publics : Stéphane Milot | poste 105 - stephane.milot@saintecroix.ca

Directeur du Service des loisirs : Éric Vachon | poste 107 - loisirs@saintecroix.ca

Directrice du Service d'urbanisme : Claudine Fontaine | poste 106 - urbanisme@saintecroix.ca

Directrice des communications : Karine Tessier | poste 109 - karine.tessier@saintecroix.ca

Directeur du Service des incendies et des premiers répondants : Jean-François Laliberté | incendies@saintecroix.ca

Responsable de la bibliothèque : Alice Desrochers | bibliotheque@saintecroix.ca

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Stéphane Dion | maire@saintecroix.ca

Conseillère, siège 1 : Mylène Neault | mylene.neault@saintecroix.ca

Conseiller, siège 2 : Marc-Olivier Habel | marc-olivier.habel@saintecroix.ca

Mairesse suppléante - Conseillère, siège 3 : Mélanie Picard | melanie.picard@saintecroix.ca

Conseiller, siège 4 : Alex Papineau | alex.papineau@saintecroix.ca

Conseillère, siège 5 : Sophie Côté | sophie.cote@saintecroix.ca

Conseillère, siège 6 : Carmen Demers | carmen.demers@saintecroix.ca

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL **LE MARDI 2 SEPTEMBRE 2025 À 19 H**
OUVERTE AU PUBLIC À LA SALLE ROBERT-DAIGLE ET EN DIRECT SUR FACEBOOK

FÊTE DU TRAVAIL

Le bureau municipal sera fermé le lundi **1er septembre**





Répondre à vos questions avec honnêteté et transparence

La vérité et les faits

Au cours des quatre dernières années, notre priorité a été d'alimenter un nouveau vent de dynamisme et de fierté à Sainte-Croix. Les gens peuvent être d'accord ou pas, mais chacune des décisions des membres du conseil a été prise dans l'intérêt de l'ensemble de la collectivité, toujours en préservant l'harmonie et la quiétude.

Malheureusement, beaucoup de faussetés, de sous-entendus et d'amalgames ont été propagés au cours des derniers jours par soif de vengeance, afin de ternir la réputation des membres du conseil. Cette situation inacceptable a des effets néfastes pour notre communauté.

Aujourd'hui, je souhaite clarifier et rétablir les faits avec honnêteté et transparence, comme nous l'avons toujours fait.

Tout d'abord, qu'en est-il de l'enjeu de la piste de course :

Est-ce que la Municipalité souhaite la fermeture de la piste de course?

Non. Soyons clairs : jamais la Municipalité ou les membres du conseil, incluant moi-même, n'avons agi dans le but de forcer la fermeture de la piste de course.

Rappelons que c'est notre administration qui a adopté, en début de mandat, en février 2022, un nouveau règlement qui permet justement à l'entreprise *Gestion Riverside Speedway Ste-Croix inc.* de poursuivre ses activités tout en atténuant les impacts pour les citoyens situés à proximité.

L'adoption de ce règlement ne s'est pas faite sans heurt et nous avons d'ailleurs été la cible de vives critiques de la part de certains citoyens. Nous sommes néanmoins allés jusqu'au bout du processus afin de négocier une entente avec les gestionnaires de l'entreprise, qui a permis de mettre un terme aux procédures judiciaires qu'ils avaient entreprises contre la Municipalité.

Si nous avons voulu fermer la piste de course, est-ce que nous nous serions donné tout ce mal?

Est-ce que la Municipalité a annulé un événement de course?

Non, la décision d'annuler l'événement a été prise par le promoteur *American Canadian Tour* (ACT).

Auparavant, les gestionnaires de *Gestion Riverside Speedway Ste-Croix inc.* avaient annoncé, sans consulter la Municipalité, que l'événement, initialement prévu le 5 juillet dernier et annulé en raison de la pluie, serait repris le 17 août 2025. Or, il s'agit de l'un des six dimanches de fermeture prévus au calendrier de la saison actuelle, et le règlement interdit toute modification pour ces journées après le 1er avril. Le règlement est bien connu de l'entreprise et ne prévoit aucune discrétion pour la Municipalité et ses représentants qui ont l'obligation d'assurer son respect.

En conséquence, la Municipalité a informé l'entreprise qu'il n'était pas permis de tenir un événement le 17 août 2025. Le promoteur a ensuite pris la décision d'annuler l'événement et *Gestion Riverside Speedway Ste-Croix inc.* a confirmé par écrit à la Municipalité, le 28 juillet dernier, qu'il maintenait le calendrier en vigueur, tel qu'approuvé au 1er avril 2025.

Il est toutefois important de préciser que cette situation aurait pu être évitée si *Gestion Riverside Speedway Ste-Croix inc.* avait prévu dans son calendrier une journée de reprise en cas de pluie, ou si l'événement avait été repris lors d'une journée déjà inscrite au calendrier pour un événement de stock-car.

Est-ce que la Municipalité peut autoriser des modifications au calendrier de la piste de course?

Non. Après le 1er avril, aucune modification ne peut être apportée au calendrier, une fois celui-ci approuvé, notamment pour des événements de stock-car, de drift ou pour les six fins de semaine où aucune activité n'est prévue le dimanche.

Même les membres du conseil ne peuvent autoriser une telle modification au calendrier.

Est-ce que la Municipalité souhaite modifier le règlement?

Non. La Municipalité ne désire pas modifier le règlement actuellement en vigueur.

Suite à la page 4

LE MOT DU MAIRE... la suite

Cependant, pour modifier le calendrier comme demandé par *Gestion Riverside Speedway Ste-Croix inc.*, la Municipalité devrait modifier le règlement, ce qu'elle ne souhaite pas faire étant donné les enjeux juridiques que toute modification comporte. Néanmoins, l'avocat mandaté par la Municipalité a proposé à l'avocat de l'entreprise d'apporter des améliorations au règlement afin de mieux encadrer certaines activités en échange des modifications que l'entreprise souhaitait apporter au calendrier.

Compte tenu de l'importance de la concession demandée à la Municipalité, soit de renoncer à un des six dimanches sans activité, il est normal que la Municipalité exige une contrepartie satisfaisante pour les citoyens concernés. Les représentants de *Gestion Riverside Speedway Ste-Croix inc.* ont refusé la proposition de la Municipalité et ont mis fin aux pourparlers.

Pourquoi un règlement sur les pistes de course?

La présence de la piste de course à Sainte-Croix soulève des enjeux de cohabitation avec les citoyens situés à proximité depuis de nombreuses années, et ce, bien avant notre élection. En 2021, l'administration précédente avait adopté un règlement visant à limiter les activités de *Gestion Riverside Speedway Ste-Croix inc.* de façon importante. Nous nous étions d'ailleurs publiquement opposés à ce premier règlement et l'entreprise avait entrepris des recours pour contester ce règlement devant les tribunaux.

Dès le début de notre mandat, nous avons donc mis en place un comité de travail avec les représentants de *Gestion Riverside Speedway Ste-Croix inc.* et le regroupement de citoyens, afin de négocier une nouvelle entente et ainsi adopter un nouveau règlement en février 2022.

Ce nouveau règlement a permis des améliorations significatives, notamment en limitant le type et le nombre d'activités selon les jours et les heures de la semaine, et en permettant aux citoyens d'obtenir avant le 1er avril de chaque année un calendrier des activités. Par exemple, un citoyen peut désormais planifier des activités à sa résidence tel jour de l'été en sachant qu'il n'y aura pas d'activité à la piste de course ce même jour.

Gestion Riverside Speedway Ste-Croix inc. s'est dit satisfaite à plusieurs reprises du nouveau règlement qui est en application depuis déjà quatre saisons estivales. En mai dernier, ses gestionnaires se sont d'ailleurs engagés par écrit à respecter le calendrier approuvé.

Bref, le nouveau règlement a permis depuis 2022 à *Gestion Riverside Speedway Ste-Croix inc.* de poursuivre ses activités, de faciliter la cohabitation avec les citoyens et d'atténuer les impacts. Mais, encore faut-il que le règlement soit respecté!

Est-ce que *Gestion Riverside Speedway Ste-Croix inc.* respecte le règlement?

Depuis le début de la saison 2025, la Municipalité a émis 12 constats d'infraction à l'égard de *Gestion Riverside Speedway Ste-Croix inc.*, de ses représentants et de ses administrateurs pour non-respect de la réglementation en vigueur.

Régulièrement, la Municipalité a été dans l'obligation, au cours des dernières années, de rappeler à l'ordre et d'avertir les gestionnaires de *Gestion Riverside Speedway Ste-Croix inc.* pour des manquements importants.

Est-ce que la Municipalité travaille pour que le terrain de la piste de course soit vendu?

Non. Le terrain de la piste de course est annoncé à vendre depuis déjà plusieurs années.

Si des investisseurs sont intéressés d'acquérir le terrain, la Municipalité les réfère aux propriétaires. En aucun temps, la Municipalité et encore moins les membres du conseil ne sont impliqués dans ces démarches et ces négociations.



Pourquoi la Municipalité a-t-elle mis en demeure les représentants de *Gestion Riverside Speedway Ste-Croix inc.* ?

La Municipalité de Sainte-Croix a mis en demeure les représentants de *Gestion Riverside Speedway Ste-Croix inc.* de se rétracter et de cesser leur campagne de salissage visant à discréditer la Municipalité, ses employés et les membres du conseil.

En effet, la Municipalité et les membres du conseil ont été la cible à plusieurs reprises de menaces et de harcèlement de la part des représentants de l'entreprise dans le but d'obtenir une faveur illégale, afin de leur permettre de déroger à la réglementation en vigueur.

La Municipalité prendra tous les recours nécessaires pour faire cesser cette situation qui est grandement préjudiciable et préoccupante.

2 Ensuite, concernant l'intérêt du promoteur immobilier Stéphane Huot à réaliser des projets sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Croix :

Pourquoi la Municipalité accepte-t-elle de rencontrer le promoteur immobilier Stéphane Huot?

Au cours des derniers mois, Stéphane Huot a contacté la Municipalité pour obtenir des informations sur la réglementation en vigueur et les opportunités de développement en tant que consultant.

La Municipalité est régulièrement approchée par des promoteurs immobiliers et elle se doit de répondre équitablement à tous.

Si un projet immobilier est présenté à la Municipalité, il sera analysé équitablement par les employés comme tous les projets présentés par d'autres promoteurs. Une municipalité ne peut refuser un projet si celui-ci est conforme à la réglementation en vigueur.

Jusqu'à présent aucune demande de permis n'a été formulée et, par conséquent, aucun permis n'a été octroyé.

Est-ce que la Municipalité a investi des sommes d'argent dans un projet dirigé par Stéphane Huot?

Non. Je suis catégorique sur ce point. Dès le départ, j'ai clairement donné ordre, avec l'appui des membres du conseil, que la Municipalité n'investirait aucun montant d'argent dans un projet dirigé par Stéphane Huot.

La Municipalité ne prendra aucun risque avec l'argent des citoyens, et si un projet est réalisé, il le sera avec des investissements privés.



Pourquoi la Municipalité a-t-elle autorisé la vente d'un terrain à une société dirigée par le fils de Stéphane Huot?

À la séance du 8 juillet dernier, les membres du conseil ont autorisé la vente du terrain vacant situé au 6185, rue Principale, au montant de 100 000 \$ à la société *Umbrella inc.*, qui est dirigé par le fils de Stéphane Huot. Le prix de vente obtenu, soit environ 10 \$ du pied carré, est largement supérieur à l'évaluation municipale du terrain de 45 800 \$ et au marché actuel.

Cette vente a été réalisée en toute transparence selon les règles et les lois en vigueur. En effet, la Municipalité a même procédé à un appel à projets pour offrir ce terrain à tout acheteur intéressé. Après près d'un an d'affichage, la Municipalité a reçu une seule offre conforme qui répondait à ses exigences.

De plus, comme pour chaque transaction, la Municipalité impose des garanties avec pénalités et des obligations de construction dans un délai de quatre ans. Dans ce cas-ci, l'acheteur s'est engagé à construire un immeuble mixte avec des espaces commerciaux et des logements aux étages supérieurs, exactement comme ce que souhaitait la Municipalité pour cet endroit.

Est-ce que des membres du conseil ou des employés de la Municipalité ont des liens personnels avec Stéphane Huot?

Aucunement. Il s'agit de mensonges véhiculés malicieusement dans le cadre de la campagne de salissage dénoncée précédemment.

La Municipalité et les membres du conseil dénoncent fermement ces allusions qui sont complètement fausses et mensongères, et constituent une atteinte à la réputation de ses représentants.

Comme mentionné, j'ai rencontré Stéphane Huot à deux reprises, à sa demande, pour répondre à ses questions, et ce, toujours à l'hôtel de ville en présence du directeur général et du directeur des travaux publics de la Municipalité.

Voilà, tout est dit!

Je suis content d'avoir effectué cette mise au point avec vous. Certains enjeux peuvent parfois soulever des émotions et des réactions vives. Toutefois, il est important de prendre du recul et le temps nécessaire pour comprendre les décisions en s'en tenant aux faits et à la vérité.

Maintenant que les faits sont rétablis et la vérité exposée, notre objectif est de pouvoir consacrer notre temps et nos énergies à faire avancer des projets prioritaires et continuer à faire progresser notre Municipalité.

Stéphane Dion
maire@saintecroix.ca



Séance ordinaire du 19 août 2025

EN UN COUP D'ŒIL!

1. **Rue Principale** — Les membres du conseil ont autorisé l'acquisition des deux immeubles voisins de la pharmacie. La Municipalité a décidé de faire l'achat des maisons situées aux 6378-6380 et 6368-6370-6372, rue Principale, au montant de 350 000 \$, dans le but de les revendre pour démolition, afin de permettre ensuite la construction de nouvelles résidences. Cette décision s'inscrit dans la volonté du conseil municipal de favoriser la revitalisation de la rue Principale et de contribuer à son embellissement.
2. **Regroupement municipal** — Les membres du conseil ont autorisé une demande financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du Programme d'aide financière au regroupement municipal (PAFREM). Cette aide financière permettra de payer 50 % du mandat octroyé à la firme *Raymond Chabot Grant Thornton* pour réaliser une analyse financière visant à compléter l'étude d'opportunité en cours de réalisation sur la possibilité d'un regroupement municipal de Laurier-Station, Sainte-Croix et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun. L'octroi de ce mandat fait suite à une recommandation du MAMH et des membres du comité de travail mis en place par les trois municipalités, afin d'approfondir l'analyse des aspects financiers et fiscaux d'un possible regroupement.
3. **Service des loisirs** — Les membres du conseil ont autorisé la signature d'une nouvelle entente intermunicipale avec la municipalité de Laurier-Station visant le partage des services des loisirs des deux municipalités. Après les services d'urbanisme et des travaux publics, cette nouvelle entente permettra aux deux municipalités de combiner leurs ressources et leurs forces afin de bonifier l'offre de services aux citoyens. De plus, cette nouvelle entente pourrait permettre aux deux municipalités de bénéficier d'une aide financière couvrant 50 % des dépenses admissibles du nouveau service des loisirs regroupé, soit une somme de 350 000 \$ pour les trois prochaines années.
4. **Dissolution du Centre Culturel et Sportif de Ste-Croix** — Les membres du conseil ont procédé à la dissolution volontaire du Centre Culturel et Sportif de Ste-Croix qui avait été constitué à l'époque pour assurer la gestion de l'aréna. La continuité de cette entité distincte n'est aujourd'hui plus nécessaire. Cette décision permettra de simplifier la gestion des activités de l'aréna et d'éliminer des coûts administratifs inutiles.
5. **Traitement des eaux usées** — La planification du projet d'aménagement des étangs aérés pour l'assainissement des eaux usées continue de progresser. Les membres du conseil ont octroyé un mandat à la firme *Englobe Corp.* au montant de 75 364,28 \$, incluant les taxes, pour la réalisation d'une étude géotechnique et de caractérisation environnementale complémentaire nécessaire pour l'élaboration des plans et devis en cours d'élaboration. Rappelons que les dépenses de ce projet nécessaire sont admissibles à une financière gouvernementale et que le début des travaux est prévu en 2026.
6. **Rentrée scolaire** — C'est le retour en classe! Pour encourager les écoliers, le comité de parents OPP organise encore cette année une petite fête à l'école *La Mennais* pour démarrer l'année scolaire du bon pied. Comme l'an dernier, les membres du conseil ont décidé de contribuer financièrement pour permettre la tenue de cet événement. La Municipalité tient à remercier les parents qui s'impliquent bénévolement pour favoriser le bien-être et la réussite de nos enfants.

➤ Pour plus de détails, vous pouvez voir cette séance en rediffusion ou consulter le procès-verbal en visitant le www.saintecroix.ca



Il est important de rappeler que les propriétaires des piscines installées avant le 1er novembre 2010 ont **jusqu'au 30 septembre 2025** pour mettre aux normes leur installation.



Toutes les autres doivent déjà être conformes aux règles.

Collecte des matières résiduelles

LES BACS SONT MAINTENANT DISPONIBLES AUPRÈS DE LA MRC

Si vous souhaitez faire l'acquisition de bacs pour la collecte des matières résiduelles, que ce soit les déchets, les matières récupérables ou organiques (compost), vous devez maintenant vous adresser à la **MRC de Lotbinière**. Certains frais peuvent s'appliquer.



Pour ce faire, vous devez remplir un formulaire de requête en ligne ou contacter la ligne info-collectes.

LIGNE INFO-COLLECTES

La MRC de Lotbinière a mis en place un service info-collectes pour répondre aux questions des citoyens concernant les collectes régulières, pour le signalement de bacs non-vidés ou l'**acquisition de bacs**.

Par téléphone :

367 447-0311 (8 h 30 à 16 h 30)

Par courriel :

infocollectes@mrcotbiniere.org

Services en ligne :

[Formulaire de requête](#)



PLACER VOTRE BAC EN BORD DE RUE LA VEILLE
de la collecte

DÉPOSER AUCUN OBJET À CÔTÉ OU SUR
le bac

LAISSER UNE DISTANCE DE 1 MÈTRE
autour du bac



Service de cueillette à domicile

RECYC-LAV INC



DÉCHETS VOLUMINEUX



Collecte des déchets

Ventes de garage



LES 30 ET 31 AOÛT



Règlement de zonage

HALTE-GARDERIE




**PARTICIPATION
AUX COURS
DÉPANNAGE
RÉPIT
SOCIALISATION**

DISPONIBLE SUR INSCRIPTION POUR
LES ENFANTS DE 0 À 12 ANS.

polyglotterie@abclotbiniere.com
polyglotterie@abclotbiniere.com
polyglotterie@abclotbiniere.com

BINGO



GRAND ROYAL
WOLINAK
CASINO

BÉCANCOUR

LUNDI LE 29 SEPTEMBRE 2025 BINGO DÉBUTE À MIDI 30
 Pour Infos : Carmen 418-926-3723

DÉPART DE L'AUTOBUS DE L'HÔTEL DE VILLE DE STE-CROIX 9HRES 30
 DÉPART DE L'AUTOBUS DE WOLINAK À 15HRES 30
 PRIX : 5\$/PERSONNE

AUTOBUS GRATUIT GRACIEUSETÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX
 JACK POT À GAGNER DANS L'AUTOBUS (MONTANT SELON PARTICIPATION)

Tournoi de « RUFF »



Organisé par le comité
Familles Sainte-Croix — Mada

Jeudi 28 août à 19h00

Salle Robert-Daigle | Inscription : 5\$

Pour informations : Carmen Demers
418 926-3723 | carmen.demers@saintecroix.ca

Devenez bénévole de cœur à Présence Lotbinière !



Inscrivez-vous à la **formation Albatros**

« Accompagnement des personnes en soins palliatifs ou en fin de vie et le soutien à leurs proches ».

-  36 heures de formation
-  225\$ par participant. Gratuit pour les futurs bénévoles de Présence Lotbinière
-  6 samedis, de 9h à 16h, entre le 27 septembre et le 15 novembre 2025
-  388 A, rue St-Joseph, Laurier-Station, bureaux de Présence Lotbinière

Pour information :
 581-983-9294
info@presencelotbiniere.com
www.presencelotbiniere.com

Visite d'amitié à Sainte-Croix

À la recherche de bénévoles pour visiter des aînées vivant de la solitude.

Une heure par semaine peut faire une grande différence ! Un petit geste peut changer la journée d'une personne. ❤️

Écoute - Partage - Amitié - Confiance




Communiquez avec Camille Gagnon
 418 728-4825 poste 106
visites@cpalotbiniere.com

CPAL
CARLIENNE POTTS DES
PERSONNES ÂGÉES DE LOTBINIÈRE

Prix employés



En cours



Location 60 mois

96,59\$
par semaine*
0\$ de comptant

Escape Hybride rechargeable 2025 admissible

MAGASINER MAINTENANT

*Détails en concession

Escape Hybride rechargeable 2025 à partir de 96,59 \$/sem.

banlieueford.com

DÈS LE
18 AOÛT

**NOUVEAUX PARCOURS
EN TRANSPORT COLLECTIF**

- Un parcours rapide matin, midi et soir vers Lévis et Québec à partir de Saint-Apollinaire (ligne orange).
- De nouveaux parcours offerts dans la MRC reliant de nouvelles municipalités au campus de Lotbinière ainsi qu'à Québec et à Lévis.
- Le service sera gratuit du 1^{er} août au 30 septembre!

Express Lotbinière
TRANSPORT COLLECTIF

Un **LOTBINIÈRE** d'opportunités

SERVICE GRATUIT EN AOÛT ET SEPTEMBRE 2025

Pour plus de détails (horaires, tarifs) rendez-vous sur le site express-lotbiniere.com

9 PASSAGES PAR JOUR À SAINTE-CROIX
CENTRE CULTUREL ET SPORTIF (ARÉNA)
6377, RUE GARNEAU

MATIN

5 h 51 (vers Laurier-Station)*
7 h 07 (vers Saint-Antoine)
7 h 32 (vers Laurier-Station)*

MIDI

11 h 13 (vers Saint-Antoine)*
12 h 56 (vers Saint-Antoine)
14 h 44 (vers Saint-Antoine)*

SOIR

18 h 13 (vers Saint-Antoine)*
18 h 55 (vers Laurier-Station)
19 h 56 (vers Saint-Antoine)*

*Plusieurs transferts possibles à Saint-Apollinaire (boucle Lévis - Québec), à l'aller et au retour



Avis public d'élection

LES SAN-CRUTIENS ET SAN-CRUTIENNES APPELÉS AUX URNES LE 2 NOVEMBRE

Par cet avis public, Francis Matte, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la Municipalité, en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller siège no. 1

Poste de conseillère ou conseiller siège no. 2

Poste de conseillère ou conseiller siège no. 3

Poste de conseillère ou conseiller siège no. 4

Poste de conseillère ou conseiller siège no. 5

Poste de conseillère ou conseiller siège no. 6

Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau du président d'élection ou de la secrétaire d'élection aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre 2025 au 03 octobre 2025 :

- Les mardis de 9h30 à 12h et de 13h à 16h
- Les mercredis de 9h30 à 12h et de 13h à 16h
- Les jeudis de 9h30 à 12h et de 13h à 16h
- Le vendredi 3 octobre de 9 h à 16 h 30

Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivants :

Jour du scrutin :

Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h

Jour de vote par anticipation :

Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander **jusqu'au 17 octobre 2025** à votre président d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection :

Christiane Couture

Vous pouvez joindre le président d'élection ou la secrétaire d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection : Monsieur Francis Matte

Adresse : 6310 rue Principale, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0

francis.matte@saintecroix.ca

Téléphone : 418 926-3494, poste 101

Secrétaire d'élection : Madame Christiane Couture

Adresse : 6310 rue Principale, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0

christiane.couture@saintecroix.ca

Téléphone : 418 926-3494, poste 102

Donné à Sainte-Croix le 18 août 2025



Francis Matte

Président d'élection

Pour en savoir plus, visitez :

saintecroix.ca/municipalite/vie-democratique/elections-municipales



Offres d'emploi

POSTES AU SEIN DE L'ÉQUIPE DU PERSONNEL ÉLECTORAL

La Municipalité est à la recherche de personnes fiables, disponibles, impartiales et possédant un bon jugement, pour remplir diverses fonctions de membre du personnel électoral en vue des élections générales municipales du 2 novembre 2025.

Vous devez être disponible aux plages horaires suivantes, pour le poste de *membre de la commission de révision de la liste électorale* :

- 14 octobre de 17 h à 20 h
- 15 octobre de 10 h à 13 h

Pour les postes de *préposé à l'information et au maintien de l'ordre, scrutateur et secrétaire d'un bureau de vote*, vous devez être disponibles aux plages horaires suivantes :

- Formation du personnel électoral – 17 octobre de 18 h 30 à 21 h 30
- Vote par anticipation – 26 octobre 2025 de 11 h à 21 h
- Jour du scrutin – 2 novembre 2025 de 9 h à 22 h

Ces emplois sont rémunérés, ainsi que la formation obligatoire, et lors des jours de vote, les repas et breuvages du personnel électoral sont fournis par la Municipalité.

Pour en savoir plus, visitez le :

saintcroix.ca/municipalite/vie-democratique/elections-municipales#travailler-aux-elections



Femmes et politique municipale

UN PAS DE PLUS POUR L'ÉGALITÉ

Évènement ouvert aux femmes élues et à toutes les femmes souhaitant se présenter en politique municipale ou qui sont simplement curieuses d'en connaître davantage sur la réalité des femmes en politique.

Le projet Femme et politique municipale : Un pas de plus vers l'égalité est réalisé grâce à l'aide financière et au soutien des partenaires de l'Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Chaudière-Appalaches 2024-2028, soit : le Secrétariat à la condition féminine, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, les 9 MRC et la Ville de Lévis, les 4 centres de services scolaire et le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches.

GRATUIT!

5 à 7 de formation réseautage sur "Le parcours de la candidate".

Une activité qui permettra d'échanger avec d'autres candidates ou futures candidates de la MRC de Lotbinière.

Un léger goûter sera servi.

Mardi le 16 septembre, dès 17 h
Bureau de la MRC de Lotbinière
126 rue Olivier, Laurier-Station G0S 1N0

Pour informations et inscription :
418 728-4402 poste 1 ou direction@cflotbiniere.org

Québec

CENTRE
FEMMES
DE LOTBINIÈRE

MRC
Lotbinière

C'est la rentrée!

NOUVEAUTÉS ET HEURE DU CONTE

Plusieurs nouveautés ont fait leur entrée sur nos tablettes! De plus, notez que l'Heure du conte sera de retour dès le 20 septembre à 10 h, et ensuite à tous les 3e samedis du mois. On vous attend pour cette activité tant ludique qu'éducative offerte à nos futurs petits bibliophiles.

ROMANS

Albane t. 3 : *Le sang des justes.* **DUPUY**, M-Bernadette
Art de patauger dans une tasse thé. **BERGERON**, Vanessa
Brigade de Miss Morgan. **CHARLES**, Janet Skeslien
Cet été sera différent. **FORTUNE**, Carley
Chez les Panet v. 3. **LANGLOIS**, Michel
Deux ducs de Wyndham. **QUINN**, Julia
Étrangères de Saint-Michel v. 2. **MARTINA**, Stéphanie
Faiseuse d'étoiles. **DA COSTA**, Mélissa
Heures fragiles. **GRIMALDI**, Virginie
Sandwich. **NEWMAN**, Catherine
S'il suffisait d'un automne. **BOURGAULT**, Catherine

POLICIERS ET SUSPENSES

Duchess. **WHITAKER**, Chris
Entre les murs de Loeanneth. **MORTON**, Kate
Mensonge de trop. **LARENA**, Shari
Mirage. **LÄCKBERT**, Camilla
Sous les eaux d'Avalon. **CONNELLY**, Michael
Toutes les nuances de la nuit. **WHITAKER**, Chris

DOCUMENTAIRE

Les écrans et nos enfants. **HAMEL**, Sarah

Une foule de nouveautés attendent aussi vos enfants!



Si vous avez déménagés, n'oubliez pas de nous transmettre votre nouvelle adresse. Merci de votre collaboration.
En raison des travaux en cours, l'entrée se fait par l'arrière de l'école, et ce, jusqu'à nouvel ordre!

Pour informations : bibliotheque@saintecroix.ca | 418 796-0503 #27050

Heures d'ouverture régulières : tous les **mardis et jeudis de 16h30 à 20h00**, après le départ des élèves.



1re édition

Grande bibliovente de Lotbinière

27-28 septembre 2025

9 h à 16 h | Salle communautaire
83, rue Boucher (Saint-Apollinaire)



Livres : 3,50 \$ / kilo | Revues : 1 \$ / kilo
Autres (DVD, jeux, casse-têtes, etc.) : 2 \$ l'unité
Argent comptant et débit seulement

Loisirs automne 2025

LA PROGRAMMATION EST EN LIGNE!

La programmation municipale loisirs et culture **Automne 2025** est en ligne. À l'intérieur de ce pamphlet, vous trouverez toutes les informations nécessaires sur les différents cours/activités offerts par la Municipalité pour la prochaine session d'activités.

Comme à l'habitude, l'offre de loisirs complète se retrouve sur le site web de la municipalité, sous l'onglet **Loisirs et tourisme** en cliquant sur **Programmation loisirs et culture**. De plus, quelques copies papier sont disponibles à l'hôtel de ville et au Centre Culturel et Sportif.

NOUVEAUTÉ POUR LES INSCRIPTIONS : La Municipalité de Sainte-Croix a récemment choisi de se tourner vers **Qidigo**, une plateforme d'inscription québécoise intuitive et facile d'utilisation. Bien lire l'information ci-dessous et créer votre compte sans tarder!



INSCRIPTIONS

Session automne 2025



NOUVELLE PLATEFORME

INSCRIPTION EN LIGNE, EN UNE SEULE ÉTAPE!

1

Créez votre compte Qidigo

Rendez-vous au www.qidigo.com/u/Municipalite-de-Sainte-Croix/activities/session pour créer votre nouveau compte (ou scannez code QR 1)

Cliquez sur le bouton **MON COMPTE** dans le coin supérieur droit de votre écran et inscrivez le **MÊME COURRIEL** que votre compte AccèsCité Loisirs actuel, afin que nous puissions ajuster vos crédits ou soldes.

Vous pouvez dorénavant consulter le catalogue des activités offertes.

?

Vous éprouvez des difficultés pour la création de votre compte ?

Consultez la procédure d'aide Qidigo, juste ici :

aide.qidigo.com/comment-créer-un-profil-qidigo (ou code QR « ? »)



LOISIRS

Les quilles? Bonne idée!

RETOUR À L'HORAIRE RÉGULIER EN SEPTEMBRE

Horaire d'été : du jeudi au dimanche

Sur réservation seulement.

Horaire régulier : semaine du 8 septembre

Tous les dimanches, de 12 h 30 à 16 h 30,
sans réservation!



Pour réserver :

418 926-3494 poste 111

salledequilles@saintecroix.ca

Pour en savoir plus sur la salle de quilles municipale, tout est là!



Scène extérieure

LA PROGRAMMATION SE POURSUIT EN AOÛT ET EN SEPTEMBRE

#FORTEDESACULTURE



22
AOÛT
20 h



CINÉ PIANO /
Avec Roman Zavada

06
SEPTEMBRE
19 h



CONTEUR TRADITIONNEL /
Avec Jacques Hébert

LA FORGE
CENTRE D'ENTRAÎNEMENT

Conférence **GRATUITE**
ouverte au public

Le rôle des macronutriments;
lipides, glucides et protéines,
sur votre forme physique.
Par Méлина Côté, nutritionniste

SAMEDI
27 SEPTEMBRE - 10H

POUR INFORMATION

tél. : 418 926-2133
pamella.marion@saintecroix.ca

Viens forger ta santé! 6209, rue Principale, Sainte-Croix | 418 926-2133

Joins-toi à l'équipe des loisirs

UN POSTE EST À POURVOIR DÈS MAINTENANT!



Préposé à l'accueil
et à l'entretien



Joins-toi à notre équipe!



Un courant fort
Sainte-Croix

Service des loisirs

TEMPS PARTIEL

- Tu aimerais faire quelques heures de travail, principalement la fin de semaine?
- Tu aimes les travaux manuels et tu as les qualités requises pour les faire?
- Tu aimes travailler avec le public?
- On a l'emploi idéal pour toi!

► Pour postuler, envoie ton CV à:

Éric Vachon

Directeur du Service des loisirs

6377, rue Garneau, Sainte-Croix QC G0S 2H0

loisirs@saintecroix.ca

418 926-2133

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

#FORTEDESONDYNAMISME

Saison 2025-2026

DÉBUT DES ACTIVITÉS LIBRES DANS LA SEMAINE DU 22 SEPTEMBRE

La reprise des activités du Centre Culturel et Sportif aura lieu dès le 8 septembre. Les activités libres reprendront quant à elles dès la **semaine du 22 septembre** et la saison se terminera à la mi-avril 2026.

Patinage libre et hockey libre gratuits chaque semaine :

- Patinage libre pour tous : dimanche 17 h à 18 h 30
- Patinage libre des retraités : mercredi 9 h à 10 h 30
- Hockey libre pour tous : horaire à venir

1. Prendre note que l'horaire peut varier sans préavis.
2. Des plages horaires d'activités libres seront ajoutées lors des journées pédagogiques. Horaire à déterminer.



Programmation quotidienne de l'aréna : 418 926-2105

FESTIVAL DES CHAMPIGNONS

LA FORÊT DE LA SEIGNEURIE DE LOTBINIÈRE

6 SEPTEMBRE 2025

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ENTRE LE 11 AOÛT ET LE 1ER SEPTEMBRE

L'EXCURSION



8H30 ACCUEIL À L'ÉCOLE SECONDAIRE PAMPHILE-LE MAY (6380 RUE GARNEAU, SAINTE-CROIX)

MOTS DU MAIRE ET INTRODUCTION SUR LA FORÊT DE LA SEIGNEURIE DE LOTBINIÈRE

9H00 DÉPART EN AUTOBUS POUR L'EXCURSION

12H00 RETOUR À L'ÉCOLE PAMPHILE-LE MAY POUR LE DÎNER (APPORTEZ VOTRE LUNCH)



KIOSQUE DE LA BRASSERIE LOCALE OXYMORE SUR PLACE, ET CE, JUSQU'À LA FIN DU SOUPER (\$)

LA GASTRONOMIE



14H00 ACCORDS CHAMPIGNONS ET VINS; PRÉSENTATION SPÉCIALE SUR LA MYCOGASTRONOMIE*

*RÉSERVATION REQUISE À L'INSCRIPTION POUR CEUX QUI DÉSIRENT Y PARTICIPER

16H30 DÉGUSTATION D'UNE BIÈRE UNIQUE AUX CHAMPIGNONS PAR OXYMORE

17H30 SOUPER**GASTRONOMIQUE PRÉPARÉ PAR LA BOUCANERIE DEL TONIO (50\$)

**PAYABLE LORS DE L'INSCRIPTION ET NON REMBOURSABLE

MENU



LES ATELIERS



13H30 À 16H30 À L'ÉCOLE PAMPHILE-LE MAY

- 🔍 IDENTIFICATION DES CHAMPIGNONS RÉCOLTÉS
- 🔍 ATELIER DE MICROSCOPIE
- 🔍 PRÉSENTATION DES RÉCOLTES PAR LE CMAQ
- 🔍 ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS

L'INSCRIPTION



<https://forms.office.com/r/7M5L9e0FG7>



OBV DU CHÊNE:
418 926-3407 POSTE 232
TECHNICIEN@OBVUCHENE.ORG

CLUB DES AMATEURS DE CHAMPIGNONS:
BEN-FORTIN@VIDEOTRON.CA

CHAPITEAU EXTERIEUR

OUVERT AU PUBLIC DE 13 H 30 À 16 H 30 - GRATUIT ET SANS INSCRIPTION
VENEZ RENCONTRER LES COMMERÇANTS ET ORGANISMES LOCAUX
(ÉCOLE SECONDAIRE PAMPHILE-LE MAY - 6380 RUE GARNEAU, SAINTE-CROIX)

UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ EN COLLABORATION AVEC LE CLUB DES AMATEURS DE CHAMPIGNONS DE SAINTE-CROIX, LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX ET LOISIRS DE SAINTE-CROIX, OBV DU CHÊNE, AMIS DE LA FORÊT DE LA SEIGNEURIE DE LOTBINIÈRE ET LE CERCLE DES MYCOLOGUES AMATEURS DE QUÉBEC.

